



Licenciement REEL ET SERIEUSE

Par **stephane46**, le **24/07/2017** à **22:52**

Bonjour je suis attache commercial chez ECOTEC ce matin je suis allez chercher ma lettre pour licenciement pour cause réel et sérieuse avec un préavis de deux mois prenant effet a la réception du courrier que j ai ouvert que ce soir.rnrnCe matin ils m ont envoyer un mail pour que je ne prenne plus la voiture de société, je précise que le lundi matin ont reçois jamais de mail,pourquoi l ouvrir,rn ils savent que j ouvre ma boite mail perso que le soir pour les rapports et envoyer les commandes.rnrnEn sortant de chez un client avec qui j avais rdv depuis la semaine dernière, ou j'ai vendu, j'ai embouti une voiture.rnrnQu'elle vont etre les conséquences j 'ai envoyer le constatrnMerci de vos conseilrnCordialementrnStéphane
xxxxxxxxxx

Par **morobar**, le **25/07/2017** à **08:04**

Bonjour,rnIls savent, ils savent...ils ne savent rien de vos habitudes.rnVous ouvrez votre courrier quand vous voulez, chez moi par exemple mon client "mail" reste ouvert 24/24.rnCeci dit si l'employeur juge utile de supprimer la voiture de société il doit vous le faire savoir par le meilleur moyen possible, d'autant que son allocation ressemble beaucoup à un véhicule de fonction.rnIl pouvait donc à la remise de la notification vous interdire l'usage, il pouvait vous contacter par téléphone...plutôt qu'un mail dont on ignore les conditions de lecture.rnMais durant le préavis qu'il vous impose, il ne peut en aucun cas vous priver des outils de travail.rnL'accident est indifférent vis à vis de l'assurance sauf si l'employeur déclare le véhicule volé.